

# PARC ÉOLIEN COMMUNAUTAIRE LE GRANIT

Saint-Robert Bellarmin



# D'où vient cet intérêt de la MRC du Granit pour l'éolien?

- Une énergie qui ne cause pas de pollution, gaz à effet de serre ou autres. Qui ne menace pas nos réserves d'eau. Qui n'engendre aucun rejet de déchet.
- L'aménagement d'un parc éolien a assurément un impact sur l'environnement, mais il est minime.



# D'où vient cet intérêt de la MRC du Granit pour l'éolien?

- Le MDDEP exige la réalisation d'une étude d'impact environnemental approfondie.
- Des mesures sont prévues pour atténuer les effets négatifs potentiels sur la faune, la flore et les cours d'eau.
- Le contrat avec Hydro-Québec prévoit la démolition du parc après les 20 ans d'exploitation et nous oblige à constituer une réserve financière à cet effet.



# D'où vient cet intérêt de la MRC du Granit pour l'éolien?

- Démarche de Trans-Canada en 2005
- Règlement de contrôle intérimaire
- Appel d'offre d'Hydro-Québec 2006 - 2007
- Refus de 2008
- Bilan des actions 2006 – 2008



# Pourquoi des projets communautaires?

- Pressions politiques
- Hydro-Québec a procédé à un appel d'offres communautaire à la demande du gouvernement du Québec en spécifiant que:
  - le milieu doit investir au moins 30 % du capital et avoir un contrôle d'au moins 30 % sur le projet;
  - la production maximale : 24,6 MW.



# Différences entre projet privé et le projet communautaire

- Le 80 MW rapporte des redevances à la municipalité hôte, St-Robert Bellarmin.
- Le 24,6 MW rapporte à la fois des redevances à St-Robert et des bénéfices d'exploitation aux 16 municipalités impliquées.
  - Redevances à St-Robert : 60 000 \$ par an.
  - Bénéfices attendus sur 20 ans : 14 à 20 millions \$.



# Avant projet

- Appel d'offres pour des projets communautaires en 2009;
- Acceptabilité sociale;
- Consultations publiques;
- Démarches auprès des partenaires potentiels;
- Rencontre EDF;
- Déménagement projet Aguanish;
- Montage de notre projet.



# Qui est Énergie Du Granit inc. ?

- Compagnie créée par la MRC du Granit pour investir dans le projet éolien communautaire.
- Deux raisons :
  - Pare-feu commercial;
  - Prise de décision facilitée.
- Contrôlée par 16 municipalités du Granit.





# Description du projet communautaire

- Localisation : terres Domtar et terres publiques de St-Robert
- 12 éoliennes REpower de 2,05 MW
- Taille : environ 80 mètres au rotor
- Éoliennes identiques à celles du projet 80 MW et installées dans le même territoire. D'où : partage d'infrastructure comme la ligne de transport électrique.
- Investissement total : approximativement 60 millions \$.
- Entrée en production prévue : décembre 2014.



# Acceptabilité sociale du projet

- Localisation retirée, à proximité de la frontière, dans une zone forestière très peu peuplée. Donc, éoliennes peu visibles par la population.
- Des emplois et des contrats pour le milieu pendant la construction et l'exploitation.



# Étapes de réalisation

- Projet a été accepté par Hydro-Québec en décembre 2010;
- Signature du contrat d'approvisionnement en mars 2011;
- Étude d'impact (18 mois);
- Séances d'informations afin de tenir la population au courant de l'évolution du projet.



# Étapes de réalisation

- Été et Automne le BAPE;
- Période de consultation publique, résultat: aucune demande d'audiences;
- Approbation du MDDEP;
- Approbation par la CPTAQ;
- Obtention du décret gouvernemental.



# Étapes de réalisation

- Engagement d'un entrepreneur général;
- Achat de nos éoliennes;
- Mise en chantier:
  - Travaux de déboisement
  - Construction des chemins d'accès
  - Coulé des bases de béton
  - Montage des éoliennes
  - Rodage
- Mise en service.



# Pourquoi les municipalités ont investi dans le projet?

- Les municipalités ont investi dans ce projet d'abord parce qu'il s'agissait d'une opportunité de développement économique pouvant profiter à l'ensemble du milieu.
- Le fait qu'il s'agissait d'une énergie verte a eu certainement une influence positive. S'il avait été question de gaz de schiste, je ne crois pas que les municipalités auraient participé.



# Le positionnement des municipalités comme fournisseur d'énergie renouvelable

- Le projet éolien constitue une première pour les municipalités.
- Il pourrait y avoir d'autres projets:
  - développement d'une filière de biomasse agricole;
  - Appel d'offres pour un bloc de 450 mégawatts.



# Éléments déclencheurs du développement

## MES CLASSIQUES:

- Être à l'affût des tendances;
- Connaître son milieu, son potentiel;
- Se faire confiance (être un peu naïf);
- Aller chercher les ressources professionnelles qui nous manquent.





# Questions?

Merci de votre attention.

